

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance spéciale du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 21 décembre 2015 à 15 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire, Monsieur Alexandre Bélisle,

La conseillère madame Michèle Tremblay, les conseillers messieurs André Dansereau, Luc Fortin, Claude Ménard et Gilles Lamoureux.

Est absente : Madame Nathalie Fillion

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

260-2015 AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire-trésorier fait lecture de l'avis de convocation et du certificat de publication de la présente session, tous les membres du conseil ont reçu leur avis de convocation.

261-2015 SIGNATURES DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2015-2018 DES COLS BLEUS

Il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité la convention collective des cols bleus pour 2015-2016-2017-2018.

Adopté.

262-2015 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

263-2015 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 15 h 02 la séance est levée sur la proposition de monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Luc Fortin.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.